



PLATEFORME LOGISTIQUE EUROFINS ENVIRONNEMENT

Utilisateurs des DOM-TOM et pays étrangers

> EXPÉDITION DU FLACONNAGE VIDE/STABILISÉ HORS DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Le flaconnage stabilisé vous sera envoyé suivant les lois en vigueur dans le pays receveur (qui doit être ouvert à l'importation des matières dangereuses).

Il est possible que nous ne puissions pas vous transmettre de contenants stabilisés. Dans ce cas de figure, **du flaconnage vide (non stabilisé)** vous sera envoyé.



Les dédouanements seront effectués aux frais d'Eurofins Environnement France si le pays d'expédition est couvert par le DDP (Delivered Duty Paid). Dans le cas contraire, les droits de douane seront à votre charge.



> RETOUR DES COLIS VERS LA FRANCE

1 Contactez la Plateforme Logistique Eurofins Environnement afin d'obtenir :

- Les coordonnées de l'agence DHL la plus proche. vous devrez contacter directement le transporteur afin d'y déposer vos colis.
- Le N ° de compte DHL du laboratoire partenaire qui réceptionnera les échantillons afin que les frais de transport soient à la charge d'Eurofins Environnement France.

2 Préparez une facture commerciale éditée en 5 exemplaires (pour DHL, pour le transitaire, pour la douane du pays expéditeur, pour la douane française et en accompagnement du colis) à l'aide de l'outil suivant :

http://www.dhl.fr/fr/dhl_express/conseils_douanes/documents_douaniers/facture_commerciale.html

! A NOTER

Dans le cas où vous choisiriez d'utiliser un autre transporteur sans passer par notre Service Logistique, Eurofins Environnement France ne pourra pas être tenu responsable d'éventuels dysfonctionnements. Les frais d'envoi seront alors intégralement à votre charge.

> RAPPEL DE LA PROCÉDURE À SUIVRE

DEMANDE DE DEVIS

Contactez votre chargé d'affaires dédié pour établir un **devis personnalisé** au plus proche de votre besoin analytique et logistique.

COMMANDE DE FLACONNAGE

Contactez la Plateforme Logistique Eurofins Environnement pour commander le flaconnage nécessaire.

ANALYSES DES ÉCHANTILLONS

Déposez vos échantillons dans la glacière fournie avec les pains de glace et refermez-la bien. Pensez à toujours bien joindre votre bon de commande EOL ou votre devis à vos échantillons.

OBTENTION DU RAPPORT

Après analyse, les résultats vous seront envoyés par email et mis à disposition sur votre interface EOL : <https://enveoletvous.eurofins.fr>

EN CAS D'ANALYSES EN URGENCE :

- Merci de cocher la case **Urgent** (en face de la pastille rouge) sur l'étiquette collée sur votre glacière afin que nous puissions optimiser le traitement de vos échantillons au laboratoire.

> ZOOM SUR LE FLACONNAGE ET AUTRES SUPPORTS

La Plateforme Logistique Eurofins Environnement met à votre disposition du flaconnage, des supports et des glacières adaptés au transport et à la conservation de vos échantillons pour garantir la fiabilité des résultats analytiques.



→ [CLIQUEZ-ICI](#)

Pour consulter le descriptif du matériel à utiliser pour vos analyses et télécharger nos bons de commande.

Ou rendez-vous sur : <http://www.eurofins.fr/fr-fr/analyses/activites-environnementales/logistique.aspx>

Utiliser notre solution logistique n'est pas obligatoire. Vous êtes libres de choisir votre propre matériel mais il est fortement conseillé de passer par ce service pour vos demandes de matériel de prélèvement. En effet, tout autre matériel utilisé ne sera pas vérifié et vous ne pourrez pas obtenir vos résultats analytiques sous couvert de l'accréditation. De plus, la société ne pourra pas être tenue responsable en cas de dommage ou de perte des échantillons pendant le transport.



> NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

- **N° AZUR : 0 810 122 611 (Pays étrangers) - +33 (0) 3 88 02 81 59 (DOM-TOM)**
Pour tout renseignement, suivi de colis et collecte d'échantillons
- **logistique-france@eurofins.com**
Pour vos commandes de flaconnages

